

Les travaux de printemps et d'été au jardin fruitier

(Suivi estival nécessaire à la formation des arbres fruitiers)

La suppression des fleurs sur prolongements. (Mars, Avril)

Toutes les formes fruitières sont concernées, saufs les pleins-vents naturels et les différents gobelets. Cette opération concerne surtout le pommier et le poirier, sur les arbres fruitiers encore en formation. Elle consiste à enlever les fleurs qui se trouvent sur les vingt à trente derniers centimètres des prolongements, à l'extrémité des jeunes charpentières. Il peut arriver fréquemment que des fleurs se développent et apparaissent alors que l'on attendait de la végétation issue d'yeux à bois. Sans cette intervention, les fleurs donnent des fruits, ces fruits gourmands en sève, perturbent et ralentissent la végétation attendue qui permet d'obtenir des rameaux suffisamment vigoureux aux extrémités des charpentières. Cette végétation que l'on doit obtenir doit être suffisamment vigoureuse pour la formation des arbres fruitiers et ainsi permettre également une végétation latérale pour la formation des futures coursonnes.

La pratique de cette opération demande une certaine dextérité mais reste sans difficultés majeures pour une personne ayant l'habitude de travailler sur les arbres fruitiers. Il est conseillé d'attendre l'épanouissement complet des fleurs, ainsi leurs pédoncules sont facilement accessibles. Il est alors plus facile de les supprimer en les coupant par pincement avec les doigts, entre le pouce et l'index par exemple. Il est important d'observer de près le bouquet floral sur lequel on intervient, car à l'intérieur de chaque bouton à fruit se trouvent également deux yeux à bois qui commencent leur végétation pendant la floraison. Ils sont visibles et se trouvent à la base des pédoncules des fleurs, ce support « corymbe » sera la future bourse.

C'est à partir de ces yeux à bois que la végétation est attendue.

Pour les arbres fruitier à noyaux, pêcher, abricotier, prunier,...il peut être utile aussi de supprimer les fleurs, il est toujours préférable de s'assurer d'une bonne vigueur pour la végétation future en extrémité des charpentières.

Sur ces espèces, pas de difficulté majeure, les yeux à bois sont indépendants du bouton à fruit.

- Le palissage et les pincements. (mai, juin, juillet)

Toutes les formes fruitières sont concernées, sauf le plein-vent naturel et les différents Gobelets. Ce travail est une suite de la taille d'hiver, sur les arbres en formation.

Le palissage :

Ce travail ne se pratique que sur les arbres installés contre des supports ou treillages

-Formes palissées :

Il consiste à palisser les rameaux d'extrémités des jeunes charpentières, durant toute leur période de végétation, deux à trois fois durant la saison, afin de s'assurer de leurs disponibilités pendant la taille d'hiver suivante. Cela pour éviter qu'ils ne cassent ou qu'un incident quelconque ne les détériore.

Les jeunes rameaux à destinations verticales et obliques sont palissés de manières définitives sur le treillage prévu à cet effet.

Les jeunes rameaux à destinations horizontales sont palissés proche de l'horizontale mais avec leurs extrémités relevées. Cela pour favoriser une croissance normale du futur prolongement, car une position totalement horizontale aurait pour effet de réduire considérablement la vigueur, voir d'induire une mise à fruit qui stopperait ou ralentirait la croissance des yeux d'extrémité donc, l'allongement des jeunes charpentières serait alors difficile à obtenir.

Le choix des liens de palissage reste d'une totale liberté, mais le raphia végétal nous paraît être un lien qui se prête bien à l'exécution de ce travail surtout en verger historique. Sa solidité et sa souplesse naturelles permettent une fixation suffisante dans la durée, des liens plus solides venant prendre le relais de manière définitive l'année suivante.

Il faut savoir que les jeunes rameaux à palisser sont fragiles et non aoûtés, la majeure partie de leur longueur est encore herbacée. Il faut donc éviter les liens agressifs, comme le raphia synthétique, la ficelle nylon ...

Certaines formes fruitières non palissées peuvent avoir besoin d'une intervention de palissage, tel que le fuseau, la pyramide en étages par exemple. Certaines variétés se prêtent mal à l'élaboration de ces formes, leur comportement végétatif ne favorisant pas une ramification rectiligne. Leurs rameaux de l'année pouvant pousser de manière retombante ou en ayant une ondulation dans l'espace ne correspondant pas à l'emplacement souhaité pour l'établissement des charpentières.

Pour cette intervention il est nécessaire d'employer quelques astuces, des petites lattes de bois ou des bambous de petites dimensions peuvent faire l'affaire.

Ces supports provisoires sont placés sur le bois âgé des charpentières, comme un tuteur, fixé directement à la charpentière dépassant celle-ci de manière à pouvoir palisser le rameau de l'année sur le tuteur.

Ce treillage « mobile » est déplacé chaque saison en avançant avec la végétation, cela durant tout le temps que dure la formation des arbres ;

Ce travail un peu spécifique permet d'obtenir une forme fruitière telle qu'on la souhaite, avec des charpentières bien en place.

Les pincements :

Ce travail se pratique surtout sur les arbres en formes palissées, mais peut se faire aussi sur les formes dirigées ou semi dirigées (fuseaux, gobelets,...).

Cette intervention se fait en même temps que le palissage, en sachant qu'il est préférable de faire le palissage en premier et les pincements ensuite. Il peut arriver en effet que le rameau terminal destiné au palissage soit abîmé, il faut alors choisir et palisser un rameau à proximité et bien placé avant qu'il ne soit pincé.

Les pincements concernent les rameaux immédiatement placés en dessous du prolongement, c'est-à-dire sur le bois de deux ans, leur nombre sera de deux, trois ou quatre suivant la vigueur des arbres. Les pincements favorisent une bonne végétation du prolongement destiné à allonger la jeune charpentière et évitent donc une concurrence de végétations qui pourrait nuire à cet allongement.

Les pincements sur ces jeunes rameaux se font à environ 5 à 7 feuilles en partant de leur base. Cela leur laisse une longueur voisine de quinze centimètres.

Ces rameaux seront les futures coursonnes sur lesquelles se fera la fructification les années suivantes.

Le matériel pour exécuter ce travail est le plus souvent la serpette. L'outil doit être très maniable, ne pas être encombrant dans les mains et parfaitement affûté. Un sécateur sera à portée de main, il peut arriver de faire des interventions sur du bois de plus grosse section.

L'éclaircissage. (mai, juin)

Toutes les formes fruitières sont concernées.

Cette intervention concerne surtout le poirier, le pommier, le pêcher. Il n'est pas nécessaire de pratiquer l'éclaircissage sur le prunier l'abricotier, le cerisier.

Ce travail se fait, suivant la région, de fin mai à fin juin sur le poirier et le pommier, plus tôt sur le pêcher, sa floraison étant plus avancée.

Sur poirier et pommier il est conservé le plus souvent un à deux fruits par bouquet. Normalement la personne qui exécute ce travail doit être capable de juger par elle-même ce qu'il est possible de laisser comme nombre de fruits sur les arbres. Cela en fonction de l'âge de l'arbre, de sa vigueur, de la charge de fruits qu'il portait l'année précédente, et du résultat obtenu.

Le poirier s'éclaircit en conservant les plus beaux fruits tout naturellement.

Sur chaque bouquet les fruits les plus développés se trouvent sur l'extérieur de celui-ci. Ce sont en fait les premières fleurs qui se sont ouvertes, la floraison évoluant en allant vers le centre du bouquet, à cet endroit les fruits sont plus petits.

Pour le pommier c'est l'inverse, la floraison débute au centre du bouquet floral (floraison centripète), en évoluant vers l'extérieur du bouquet, les plus beaux fruits se trouvent donc au centre du bouquet.

Pour le pêcher, les fruits les plus beaux se trouvent le plus souvent sur les rameaux de l'année les plus vigoureux. Mais les pêches sont conservées sur toute la végétation de l'arbre, sans distinction de vigueur. On conserve sur chaque rameau, une pêche tous les dix centimètres environ, de manière quelles puissent se développer et prendre du diamètre. Il est fréquent d'éliminer la moitié des pêches présentent sur les arbres, celles-ci étant très proches les unes des autres sur les rameaux.

-Jeunes arbres encore en formation :

En général on conserve un nombre de fruits raisonnable sur les arbres encore en début de formation, afin de ne pas perturber leur croissance en extrémité et de pouvoir obtenir les rameaux nécessaires à leur allongement.

Les jeunes fruits seront conservés seulement dans les parties inférieures des arbres.

-Arbres en fin de formation :

Les fruits sont conservés sur l'ensemble des arbres, de haut en bas, en restant prudent sur la partie terminale, les extrémités devant encore s'allonger.

Sur les arbres « adultes », formation terminée, l'éclaircissage se pratique de manière tout à fait normale.

-Autres espèces à noyaux (Cerisier, Prunier, Abricotier,...)

Si l'éclaircissage s'avère obligatoire, charge de fruits importante, l'intervention se pratique en éliminant quelques branches en surcharges, c'est-à-dire en les taillant à leurs bases. Les arbres s'en trouvent plus allégés cela permet une meilleure répartition de la sève, sur les branches restantes. Le choix de ces branches à supprimer doit se faire selon la forme fruitière concernée, en respectant celle-ci.

Avantages de l'éclaircissage :

- évite l'alternance
- équilibre le calibre des fruits
- favorise une bonne répartition des sucres, parfums et saveurs
- améliore la coloration des fruits

Poires en bouteilles : utiliser de jolies bouteilles décoratives pas très grandes et plutôt larges au goulot assez large également pour y introduire facilement dès le début mai de jeunes poires bien placées et bien formées. De préférence, c'est la poire William's au parfum agréable très prononcé qui sera choisie. La bouteille sera placée sur l'arbre goulot vers le bas et solidement attachée pour éviter la chute en cas de mauvais temps. Période de pose, début mai.

Vers la mi-août (pour William's), détacher la bouteille et son fruit à l'intérieur, rincer à l'eau clair et remplir avec de l'eau de vie de poire. Ainsi submergée en permanence, la poire se conservera quasi indéfiniment.

« A consommer avec modération »

La taille d'été ou taille en vert (mai, juin, juillet, août)

En mai ou juin pour le cerisier suivant les variétés (dates de récoltes)

En juin ou juillet pour le prunier, suivant les variétés (dates de récoltes)

Il peut être fréquent de pratiquer la taille d'été et l'éclaircissage de manière quasi simultanée, sur des espèces comme le cerisier et le prunier.

En juillet, pour le poirier.

En août, pour le pommier.

Pour le poirier et le pommier, les rameaux à supprimer sont taillés à six ou sept feuilles à partir de leurs bases, pour les moins vigoureux (0,50 m à 0,70 m).

Les rameaux très vigoureux (1m à 1,20m) peuvent être taillés à leur base c'est-à-dire supprimés totalement. La végétation de vigueur moyenne à faible est conservée, elle permet d'avoir du choix pour la taille en hiver (brindilles et rameaux courts).

Il s'agit là d'éliminer une partie de la végétation considérée comme inutile.

Ce travail permet d'assurer aux arbres une bonne aération dans le volume de la végétation, surtout à l'intérieur de celle-ci.

Cette intervention peut diminuer les risques de présence de certaines maladies cryptogamiques et de contrôler plus facilement l'apparition de quelques insectes parasites.

Cela a pour effet également de favoriser le grossissement des fruits, la sève pouvant alors aller alimenter plus facilement les fruits conservés sur les arbres.

Suivant la façon dont sont installés les arbres fruitiers dans le jardin donc suivant la conception de celui-ci, largeur des interlignes, travail du sol, aménagement du sol, volume et vigueur des arbres, matériels utilisés pour travailler dans le verger, cette taille d'été facilite les différents travaux durant la saison. Elle permet de contrôler le volume de la végétation, celle-ci étant diminuée par la taille en respectant un esthétisme de l'ensemble des formes fruitières en place.

La suppression des drageons : (rejets au pied des arbres provenant des racines)

Les racines des porte-greffes des arbres fruitiers ont souvent tendance à drageonner, c'est-à-dire à donner naissance à des rejets car ces racines de pommier, de cognassier et surtout de prunus sont généralement superficielles, peu enterrées et donc elles drageonnent facilement.

Un passage est nécessaire chaque année après la pousse (juin) afin de bien dégager, garder propres et sains les collets et points de greffe. Ces drageons sont souvent attaqués par l'oïdium et divers pucerons.

Les drageons de poirier et de prunus sont à couper au ras du sol, ceux du pommier peuvent être arrachés manuellement. Il n'est pas conseillé d'utiliser ces rejets comme porte-greffe. (dégénérescence, tendance à drageonner encore plus forte).

Porte-greffes favorisant le drageonnage :

-pommier M106, M111, M7,

-pêchers, pruniers Damas et St Julien,

-poirier Kirchensaller, cognassier Adams, cognassier d'Angers EMA.

L'ensachage des fruits :

Technique ancestrale très utilisée autrefois sur grand nombre d'espèces fruitières pommes, poires, pêches, raisin ; aujourd'hui pratiquée par quelques producteurs de fruits de luxe surtout poires Comice, Passe-Crassane et raisin de table.

L'ensachage permet d'obtenir naturellement des fruits dont l'épiderme sera fin, clair et surtout sans tache ni rugosité. Autre intérêt, la diminution des attaques de maladie (tavelure) et d'insectes (guêpes, carpocapse, le ver du fruit), des impacts de grêle, des coups de soleil.

La pose des sacs papier peut se faire dès la nouaison, mai juin selon espèces et variétés. On pourra enlever ces sacs quelques jours avant la récolte pour obtenir une coloration souhaitable sur certaines variétés.

Le marquage des fruits :

Cette technique remonte à la fin du 19^{ème} siècle lorsque les productions de pêches de Montreuil sont concurrencées par celles des régions sud, vallée du Rhône et P.A.C.A.

En occultant totalement la lumière du soleil, ce procédé dérivé de l'ensachage classique, permet aux fruits de garder un épiderme clair et la pose de pochoirs aux motifs divers.

L'ensachage s'effectue en juin-juillet selon variétés. Les variétés choisies, essentiellement pommes sont à épiderme coloré comme Gloster, Jubilé, Fuji mais aussi Calville blanc d'hiver plus difficile à réaliser car l'épiderme de cette variété reste clair.

Les pochoirs sont posés collés à la gélatine alimentaire quelques jours avant la récolte si l'ensoleillement est important.

Cette pratique remise au goût du jour dans les années 2000 dans certains vergers publics et privés est également très répandue au Japon où chaque fruit marqué, toujours de gros calibre, est considéré comme une offrande de grande valeur.

Bibliographie :

« *Fruits en majesté* » ENSP-Potager du roi, S.R.H. de Montreuil, Ville d'Hyrosaki.

« *Les Pommes libertines* » E. Pierrat, R. Conte, B. Pasquito éditeur



Suppression des fleurs sur prolongement



Suppression des 2èmes floraisons



Palissage et pincements



L'éclaircissage pommes



L'éclaircissage poires





La taille d'été ou taille en vert



Protection des fruits sous filet



L'ensachage



Le marquage des fruits



Poire en bouteille